

Conseil en bref



DÉVELOPPER SERVIR PRÉSENTER

Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau Séance ordinaire du 20 mai 2025

Administration générale

Octroi de mandat – Affichage publicitaire « Avantagée par la Nature »

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'accorder le mandat d'affichage et d'infographie de publicités à l'image de marque « Avantagée par la nature » sur les autobus de la STO à Imagi Affichage au montant de 10 387 \$ avant taxes et d'affecter ces sommes au FRR volet 3.

Entérinement - dotation au poste d'agent de développement de la zone agricole (PDZA) du service de développement économique

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'entériner l'embauche de Madame Megan Danis au poste d'agent PDZA du service de développement économique.

Nomination de Madame Megan Danis à titre de représentante de la MRCVG sur divers comités

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau de nommer madame Megan Danis sur les comités cités ci-haut, à titre de représentante de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Entérinement - dotation au poste d'agent de développement économique
Accès Entreprise Québec (AEQ) du service de développement économique

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'entériner l'embauche de madame Francyne Major au poste d'agent de développement économique Accès Entreprise Québec (AEQ) du service de développement économique.

Entérinement - dotation des postes de journalier à l'entretien de la véloroute

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'entériner l'embauche de Messieurs Anthony Lafrance et Sylvain Charrette aux postes de journalier à l'entretien de la véloroute.

Entérinement – Embauche de préposés à l'information touristique

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'entériner l'embauche des préposés à l'information touristique nommés dans la présente résolution.

Affectation de sommes – surplus affectés à l'entretien des infrastructures de la MRC

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'affecter le montant de 52 786 \$ au surplus affecté à l'entretien des infrastructures de la MRC.

Autorisation – Demande relative à une avance à un membre du Conseil dans le cadre du régime de remboursement de dépenses

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la demande relative à une avance à madame Chantal Lamarche afin de couvrir les dépenses tels que présentés via le formulaire prévu à cet effet.

Octroi d'une aide financière au comité organisateur du POW WOW de Kitigan Zibi Anishinabeg

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer une aide financière de 3 000 \$ au comité organisateur du POW WOW de Kitigan Zibi Anishinabeg pour l'organisation de l'évènement et de prendre cette somme à même le Fonds de développement régional.

Entérinement - Dotation au poste d'agent de développement en logement pour le service du développement économique

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'entériner l'embauche de madame Frédérik Lafontaine au poste

d'agent de développement en logement, pour le service du développement économique.

Entérinement - Dotation au poste de technicien en aménagement du territoire - TNO

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'entériner l'embauche de madame Andrée Bertrand au poste de technicien en aménagement du territoire – TNO.

Octroi de contrat – Installation de la signalisation sur la Véloroute

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer le contrat d'installation de la signalisation sur la Véloroute au Club de motoneige Les Ours Blancs au coût de 9 060 \$ plus 7,50\$ par poteau à retirer, sans les taxes, et de prendre ces sommes à même le FRR volet 2.

Conseil

Troisième relance – Résolutions 2022-R-AG283, 2023-R-AG251 et 2024-R-AG403 - Projet de reconstruction du pont Gens-de-Terre sur le chemin Lépine-Clova

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, de demander la participation financière du ministère conjointement avec les utilisateurs du Pont et la MRC, le tout en vue d'assurer la vitalité économique de l'industrie forestière largement fragilisée par la fermeture de l'usine de Maniwaki ainsi que le maintien de l'accessibilité à ces secteurs récréotouristiques.
- Il est également résolu de faire parvenir copie de cette résolution au ministre Ressources naturelles et des Forêts, madame Maïté Blanchette Vézina, au ministre de l'Économie et de l'Innovation, monsieur Christopher Skeete, au ministre responsable des Infrastructures, monsieur Jonathan Julien, au ministre responsable de l'Outaouais, monsieur Mathieu Lacombe, à monsieur Benoit Charette, ministre responsable des Laurentides, monsieur Robert Bussière, député de Gatineau ainsi qu'aux municipalités pour appui.
- Il est également résolu de transmettre une copie de cette résolution à l'ensemble des municipalités de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et de solliciter leur appui, par voie de résolution.

Demande au CISSSO – Rétablissement de l'accessibilité des soins palliatifs et des soins à domicile dans la Vallée-de-la-Gatineau

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau :

- De demander au Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) de rétablir deux lits dédiés aux soins palliatifs dans le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau afin de garantir un accès local, stable et humain aux soins de fin de vie pour la population;
- De réclamer l'allocation minimale de 40 heures par semaine dédiées aux soins palliatifs et de fin de vie, incluant les soins à domicile, sans exigence préalable de dérogation, pour assurer une réponse rapide, cohérente et continue aux besoins des personnes en fin de vie et de leurs proches;
- De transmettre la présente résolution au CISSSO, au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, aux députés provinciaux concernés ainsi qu'aux directions des établissements de santé du territoire;
- De réaffirmer l'engagement de la MRC envers le droit fondamental de ses citoyens de recevoir des soins palliatifs accessibles, humains et empreints de dignité, quel que soit leur lieu de résidence.

Autorisation de signature – Entente sectorielle bioalimentaire de l'Outaouais 2025-2026

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - D'autoriser Madame Chantal Lamarche, préfète, ainsi que Madame Joanie Courchaine, Directrice générale, à signer l'Entente sectorielle bioalimentaire de l'Outaouais 2025-2026;
 - De prendre la somme de la contribution de la MRC de 25 000 \$ à même le FRR volet 2;
 - De demander au MAPAQ, ministère qui chapeaute l'entente, que la reddition de compte et les résultats soient, à l'avenir, transmis au Conseil des maires lorsque ceux-ci sont finaux et vérifiés.

Gestion financière et administrative

Note au procès-verbal – Vérification des comptes

- Monsieur le conseiller Laurent Fortin ainsi que madame la conseillère Jocelyne Lyrette ont procédé à la vérification des comptes pour la période du 16 avril au 20 mai 2025 préalablement à la séance du Conseil débutant 18 h.

Adoption du registre des chèques – MRC – Période du 16 avril au 20 mai 2025

- Il est résolu d'adopter, tel que présenté, le registre des chèques MRC pour la période du 16 avril au 20 mai 2025.

Prélèvements bancaires – MRC – Période du 16 avril au 20 mai 2025

- Il est résolu d'adopter, telle que présentée, la liste des prélèvements bancaires pour la période du 16 avril au 20 mai 2025.

Adoption de la liste des comptes fournisseurs de la MRC au 20 mai 2025

- Il est résolu d'adopter, telle que présentée, la liste des comptes fournisseurs de la MRC au 20 mai 2025.

Adoption de la liste des comptes fournisseurs des TNO au 20 mai 2025

- Il est résolu d'adopter, telle que présentée, la liste des comptes fournisseurs des TNO au 20 mai 2025.

Adoption du registre des chèques – TNO – Période du 16 avril au 20 mai 2025

- Il est résolu d'adopter, tel que présenté, le registre des chèques TNO pour la période du 16 avril au 20 mai 2025.

Adoption de la liste de contrats octroyés par les responsables d'activités budgétaires – Période du 16 avril au 20 mai 2025

- Il est résolu d'adopter, tel que présenté, la liste de contrats octroyés par les responsables d'activités budgétaires pour la période du 16 avril au 20 mai 2025.

Gestion de projet

Octroi de contrat 250429 – Travaux électriques au garage de la MRC – Projet contrôle animalier

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser l'octroi du contrat 250429 à Gilles Langevin électrique et fils inc. au taux horaire de 95 \$/h pour les travaux électriques au garage de la MRC dans le cadre du projet de contrôle animalier, et de prendre ces sommes dans les fonds réservés au FRR volet 2.

Octroi de contrat 250501 – Travaux de plomberie au garage de la MRC – Projet contrôle animalier

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser l'octroi du contrat 250501 à Plomberie Bénard au taux horaire de 115 \$/h pour les travaux de plomberie au garage de la MRC dans le cadre du projet de contrôle animalier, et de prendre ces sommes dans les fonds réservés au FRR volet 2.

Octroi de contrat 250505 – Travaux d'aménagement et de construction au garage de la MRC – Projet contrôle animalier

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser l'octroi du contrat 250505 à Construction Progénik inc. au taux horaire de 95 \$/h pour les travaux d'aménagement et de construction au garage de la MRC dans le cadre du projet de contrôle animalier, et de prendre ces sommes dans les fonds réservés au FRR volet 2.

Transport

Autorisation de signature des rapports d'exploitation en transport adapté et en transport collectif pour l'année 2024 et demande de subventions au ministère des Transports et de la Mobilité Durable Québec (MTMD) de l'année 2024

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, à signer les rapports d'exploitation du transport adapté et du transport collectif pour l'année 2024;
 - De transmettre au MTMD la reddition de comptes accompagnée des états financiers vérifiés pour l'exercice 2024 du Guichet unique des transports adapté et collectif de la Vallée-de-la-Gatineau.

Hygiène du milieu et environnement

Modification de la grille tarifaire – Écocentre Nord et Écocentre Sud de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de modifier la grille tarifaire de l'Écocentre Sud et de l'Écocentre Nord de la MRC afin d'y apporter les changements suivants :

- Une hausse du tarif pour les déchets, les gros déchets et les très gros déchets à 225 \$ / tonne;
- Une hausse du tarif pour les matériaux de construction, de rénovation et de démolition (CRD), à 200 \$ / tonne;
- L'ajout d'un tarif associé à la réception des matières comprenant de l'amiante à 400 \$ / tonne.

Aménagement et développement du territoire

Autorisation de signature – Entente intermunicipale portant sur le traitement des boues de fosses septiques

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - D'autoriser madame Chantal Lamarche, préfète, ainsi que madame Joanie Courchaine, directrice générale, à signer l'Entente intermunicipale portant sur le traitement des boues de fosses septiques (2025-2045);
 - D'autoriser madame Carolane Saumur-Belley, directrice générale adjointe, à transmettre l'entente aux municipalités du territoire en vue de la signature par chacune des parties.

Appui à la municipalité de Low – Demande d'action sur les réductions de services du CLSC de Low et les questions de soins de santé

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - D'appuyer la demande adressée par la municipalité de Low;
 - De transmettre cette résolution à monsieur Benoît Valiquette, directeur RLSVG, au ministre responsable de la région de l'Outaouais monsieur Mathieu Lacombe et au député de Gatineau monsieur Robert Bussière.

Appui à la municipalité de Montcerf-Lytton – Demande reprise de la route du Témiscamingue par le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD)

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - D'appuyer la demande adressée par la municipalité de Montcerf-Lytton;
 - De transmettre cet appui au MTMD, au MSP ainsi qu'au député de Gatineau M. Robert Bussière.

Appui à la municipalité de Grand-Remos – Demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable - Diminution de vitesse sur la route 105 et instauration d'une zone tampon de 70 km/h

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'appuyer la demande adressée par la municipalité de Grand-Remos en demandant au ministère des Transports et de la Mobilité durable, l'instauration d'une zone tampon de 70 km/h pour la portion de la route 105 située entre les matricules 1102 et 1138.

Demande à RECYC-Québec et au ministère de l'Environnement – Adaptations nécessaires à la consigne modernisée pour répondre aux besoins des régions possédant un grand territoire et une faible densité de population

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de signifier à RECYC-QUÉBEC et au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs que le déploiement de la consigne modernisée ne convient pas aux besoins de la population étant donné le nombre insuffisant de lieux de retour et de demander que l'ensemble des détaillants qui vendent les contenants consignés puissent les récupérer et rembourser le montant de la consigne à la clientèle.
- Il est également résolu de transmettre une copie de cette résolution aux municipalités de la Vallée-de-la-Gatineau et de solliciter leur appui par voie de résolution.

Financement de projets structurants – Modification de la résolution 2022-R-AG335 – Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie

- Il est résolu que le Conseil de la MRC de modifier la résolution 2022-R-AG335 afin de modifier le montant de l'aide financière initialement accordée à ce projet et de confirmer le désengagement d'un montant de 1 860 \$.

Octroi de mandat – Rédaction d'un mémoire adapté aux réalités de la MRC dans le cadre du Projet de Loi 97 (PL97) modernisant le régime forestier

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - D'autoriser l'octroi d'un mandat à la firme Catapulte pour la rédaction d'un mémoire adapté aux réalités de la MRC dans le cadre du Projet de Loi 97 modernisant le régime forestier;
 - De prendre les sommes nécessaires à ces honoraires à même le FRR volet 2.

Engagement de fonds – Fonds Régions et Ruralité (FRR) volet 2 – Projet de recrutement infirmier

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'engager une somme de 55 000 \$ pour le Projet de recrutement infirmier, conditionnellement à ce que le Projet cadre et soit conforme aux modalités d'application de l'entente du FRR volet 2 2025-2028.

Engagement de fonds – Fonds Régions et Ruralité (FRR) volet 2 – Soutien aux entreprises

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'engager une somme de 100 000 \$ à l'enveloppe 2025-2028 du FRR volet 2 pour le Soutien aux entreprises.

Avis de conformité des règlements de concordance de la municipalité de Bois-Franc en lien avec le schéma d'aménagement et de développement révisé n° 2021-356

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - D'approuver les règlements de concordance de la municipalité de Bois-Franc en lien avec le schéma d'aménagement et de développement révisé n° 2021-356, tel qu'énoncé;
 - D'autoriser la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à émettre les certificats de conformité, tel qu'énoncé par l'article 109.7 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Adoption – Projet de règlement 2024-396 « Modifiant le Règlement 2021-356 et édifiant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC Vallée-de-la-Gatineau et portant sur l agrandissement du périmètre urbain de la municipalité d'Aumond et la création d'une zone d'aménagement industriel »

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le projet de règlement 2024-396 « Modifiant le Règlement 2021-356 et édifiant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC Vallée-de-la-Gatineau et portant sur l agrandissement du périmètre urbain de la municipalité d'Aumond et la création d'une zone d'aménagement industriel » et de demander un avis préliminaire sur ledit règlement au MAMH.

Adoption – Projet de règlement 2025-417 « Modifiant le Règlement 2021-356 et édifiant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC Vallée-de-la-Gatineau et portant sur une modification de l'affectation à vocation récréoforestière pour une affectation à vocation villégiature dans la

municipalité de Lac Sainte-Marie et une modification des usages autorisés dans les zones d'aménagement récréatives aux pôles touristiques »

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le projet de règlement 2025-417 « Modifiant le Règlement 2021-356 et édictant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC Vallée-de-la-Gatineau et portant sur une modification de l'affectation à vocation récréoforestière pour une affectation à vocation villégiature dans la municipalité de Lac Sainte-Marie et une modification des usages autorisés dans les zones d'aménagement récréatives aux pôles touristiques».

Avis de motion – Règlement 2025-413 « Règlement de zonage – Territoires non organisés de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau »

- Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Nicolas Malette qu'un règlement portant le numéro 2025-413 et le titre « Règlement de zonage – Territoires non organisés de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau » est déposé à la présente séance et sera adopté à une séance ultérieure. L'avis de motion est assorti d'une demande de dispense de lecture.

Adoption – Projet de règlement 2025-413 « Règlement de zonage – Territoires non organisés de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau »

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le projet de règlement 2025-413 « Règlement de zonage – Territoires non organisés de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau ».

Avis de motion – Règlement 2025-414 « Règlement de lotissement – Territoires non organisés de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau »

- Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Francine Fortin qu'un règlement portant le numéro 2025-414 et le titre « Règlement de lotissement – Territoires non organisés de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau » est déposé à la présente séance et sera adopté à une séance ultérieure. L'avis de motion est assorti d'une demande de dispense de lecture.

Adoption – Projet de règlement 2025-414 « Règlement de lotissement – Territoires non organisés de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau »

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le projet de règlement 2025-414 « Règlement de lotissement – Territoires non organisés de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau ».

Avis de motion – Règlement 2025-415 « Règlement de construction – Territoires non organisés de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau »

- Avis de motion est donné par madame la conseillère Jocelyne Lyrette qu'un règlement portant le numéro 2025-415 et le titre « Règlement de construction – Territoires non organisés de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau » est déposé à la présente séance et sera adopté à une séance ultérieure. L'avis de motion est assorti d'une demande de dispense de lecture.

Adoption – Projet de règlement 2025-415 « Règlement de construction – Territoires non organisés de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau »

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le projet de règlement 2025-415 « Règlement de construction – Territoires non organisés de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau ».

Avis de motion – Règlement 2025-416 « Règlement relatif aux permis et certificats – Territoires non organisés de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau »

- Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Mathieu Caron qu'un règlement portant le numéro 2025-416 et le titre « Règlement relatif aux permis et certificats – Territoires non organisés de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau » est déposé à la présente séance et sera adopté à une séance ultérieure. L'avis de motion est assorti d'une demande de dispense de lecture.

Adoption – Projet de règlement 2025-416 « Règlement relatif aux permis et certificats – Territoires non organisés de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau »

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le projet de règlement 2025-416 « Règlement relatif aux permis et certificats – Territoires non organisés de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau ».

Avis de conformité du règlement no. 250-2024 afin de modifier le Règlement de Zonage numéro 169.1 de l'ex-municipalité de Gracefield de la Ville de Gracefield pour permettre la classe (C5) services routiers dans la zone U-131

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'approuver le règlement no.250-2024 de la Ville de Gracefield et d'autoriser la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à émettre le certificat de conformité, conformément à l'article 137.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Autorisation de signature – Entente concernant l'octroi d'une licence de droit d'auteur pour l'utilisation de données fauniques sensibles et la protection de leur confidentialité

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser Madame Joanie Courchaine, directrice générale, à signer l'entente concernant l'octroi d'une licence de droit d'auteur pour l'utilisation de données fauniques sensibles et la protection de leur confidentialité, intervenue avec le MELCCFP.

Autorisation - Demande d'aide financière – Programme d'appui aux collectivités (PAC) du MIFI

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités (PAC) du MIFI et d'autoriser Madame Joanie Courchaine, directrice générale et greffière-trésorière, à signer la convention avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Gestion des terres publiques

TPI – Vente par cession à titre gratuit à la Municipalité de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau, dossier 790321 00 000 affectant le lot # 4 739 444 du cadastre du Québec

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser le service des terres publiques intramunicipales (TPI) à procéder à la vente du terrain par cession à titre gratuit une partie du lot 4 739 444 du cadastre du Québec, terrain du gouvernement, pour une superficie approximative de 619 mètres carrés à la municipalité de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau afin de régulariser l'empiètement d'un quai public. Le tout sous l'approbation du ministère des Ressources naturelles et des Forêts, et que tous les frais reliés à cette transaction soient à la charge de la municipalité de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau.

TPI – Octroi d'une aide financière via le programme d'aménagement durable des forêts (PADF) 2024-2027 – Municipalité de Lac Sainte-Marie – Projet chemin Montée Jean-Marc et chemin Solitude Nord

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer un montant maximal de 96 477.49 \$ à même l'enveloppe du PADF 2024-2027 à la municipalité de Lac Sainte-Marie pour la réfection et mise à niveau d'une partie de la Montée Jean-Marc et du chemin Solitude Nord et d'autoriser la préfète, Chantal Lamarche, ainsi que la directrice générale de la MRC, Joanie Courchaine, à signer le protocole d'entente avec la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

TPI – Octroi d'une aide financière via le programme d'aménagement durable des forêts (PADF) 2024-2027 – Regroupement des utilisateurs du chemin Lépine-Clova

- il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer un montant maximal de 56 525.53 \$ à même l'enveloppe du PADF 2024-2027 au Regroupement des utilisateurs du chemin Lépine-Clova pour maintenir et améliorer un réseau de chemins multiusages sécuritaire et résilient pour les divers utilisateurs du territoire et d'autoriser la préfète, Chantal Lamarche, ainsi que la directrice générale de la MRC, Joanie Courchaine, de signer le protocole d'entente avec le regroupement des utilisateurs du chemin Lépine-Clova (RUCLC).

Loisir et culture

Entérinement – acquisition d'un conteneur pour l'entreposage de l'équipement nécessaire à l'entretien de la véloroute

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'entériner l'acquisition du conteneur en question et de prendre les sommes nécessaires de 6 175 \$, excluant les taxes, dans le Fonds de roulement de la MRC.

Financement Pro pêche Défi Baskatong – Fonds événementiel

- Il est résolu que le Conseil de la MRC d'autoriser une aide financière de 500 \$ pour soutenir le Pro pêche - défi Baskatong, dans le cadre de la Politique événements et festivals pour 2025.

Autorisation – Demande d'aide financière au Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III)

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière et autoriser Madame Joanie Courchaine, directrice générale, à signer tout document ou entente incluant la convention d'aide financière à cet effet avec le ministère des Transport et de la Mobilité Durable.

**La prochaine séance ordinaire du Conseil
de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
aura lieu le mardi 17 juin 2025.**

Veuillez noter que le procès-verbal, dont les informations de ce Conseil en bref sont extraites, est sujet à adoption par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à une séance ultérieure et à sa signature par la préfète.